



Membre de
l'Union REMPART
Reconnue
d'utilité publique
Agréée
Jeunesse et Sports

Association REMPART
pour le Site de
THOUZON

228, HAMEAU DE THOUZON - B4250 LE THOR
☎ 04 90 33 90 67

BULLETIN D'INFORMATION réservé aux adhérents

T très souvent j'ai répondu à cette question : Est-ce que vous allez reconstruire Thouzon ?

Thouzon ne sera jamais refait à l'identique de ce qu'il a été. Cela est impossible matériellement, financièrement mais surtout parce qu'une telle initiative n'aurait aucune raison d'être à notre époque.

Le christianisme médiéval a tissé un grand réseau d'abbayes.

Génératrice de foi et de beauté, ces abbayes furent les instigatrices du destin religieux de notre ère et de par leur rôle, un instrument de cohésion pour les nouvelles sociétés en train de naître.

Toutes témoignent de leurs innovations en matière d'architecture. Elles furent des foyers culturels et intellectuels grâce à la création, à la conservation du patrimoine écrit.

La gestion d'immenses domaines leur confèrent un grand pouvoir politique et économique.

Thouzon a très certainement tenu sa place dans le monachisme occidental même si sa place fut petite et modeste.

Aujourd'hui, il doit vivre dans son siècle tel que l'usure du temps et l'outrage des hommes nous l'ont laissé mais l'extrême vieillesse du château ne semble pas compromettre son avenir.

Il va aborder sereinement l'an 2000 car il sait adapter son grand âge à la modernité. Il sait vivre dans son époque car il a encore beaucoup de choses à nous dire.

Le savoir d'aujourd'hui pose ses fondements sur la richesse culturelle d'hier. Le passé n'est pas à nier ni à renier.

Les vieilles pierres de Thouzon savent toucher et émouvoir la jeunesse.

Les jeunes bénévoles savent à merveille nouer des liens d'amitié avec ce vieux monastère.

Alors chers adhérents, si parmi vous, certains ont un peu de temps libre au mois d'août et qu'ils se sentent attirés par la magie des vieilles pierres, venez nous voir, nous avons besoin de bras forts pour encadrer ces jeunes bénévoles séduits par Thouzon.

La présidente : Corinne OCANA-DORADO



A PROPOS DU CHANTIER 97...



archéologie était à l'honneur cet été lors des deux sessions de travaux. La première équipe de bénévoles, majoritairement composée d'étudiants passionnés d'archéologie, a permis de mettre à jour deux sépultures médiévales intactes. Les ossements de deux autres sépultures ayant subi une réduction étaient rassemblés dans une sorte de fosse. Des relevés graphiques et photographiques ayant été réalisés, les tombes ont été dégagées et nous avons pu continuer à sonder le secteur Est afin de mieux comprendre l'organisation de cet espace et de pouvoir prendre une décision sur un choix de mise en valeur de ce secteur.

Parallèlement à ces travaux passionnants, un important travail a été réalisé par les bénévoles sur les collections de tessons de céramique qui ont été prélevés sur le site depuis 1970. Il s'agissait de laver, marquer, dénombrer, dessiner les tessons et éventuellement reconstituer les objets brisés. Ce travail, qui demandait beaucoup de minutie, a été réalisé avec brio par les bénévoles sous la direction de M. Markiewicz avec un matériel adapté. Les résultats obtenus, vu leur intérêt, pourront donner lieu à une publication.

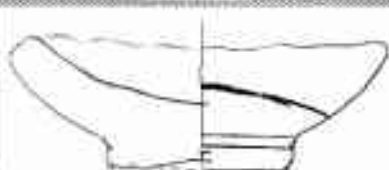
D'autres travaux, tout aussi importants, ont eu lieu dans le même secteur (découverte de la deuxième muraille d'enceinte fondée sur le rocher), et dans le secteur Ouest (dégagement partiel de la salle Ouest).

Un très beau travail de maçonnerie a été réalisé à l'intérieur de l'église (rejointoiement des murs de la première travée) sous la direction de M. Mollard: ce travail sera poursuivi lors du prochain chantier.

Le linteau et le seuil de la porte Nord ont été particulièrement réussis sous la direction de M. Vignal.



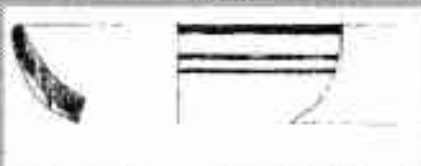
1977 / 002



Danièle PELOSO - Août 97



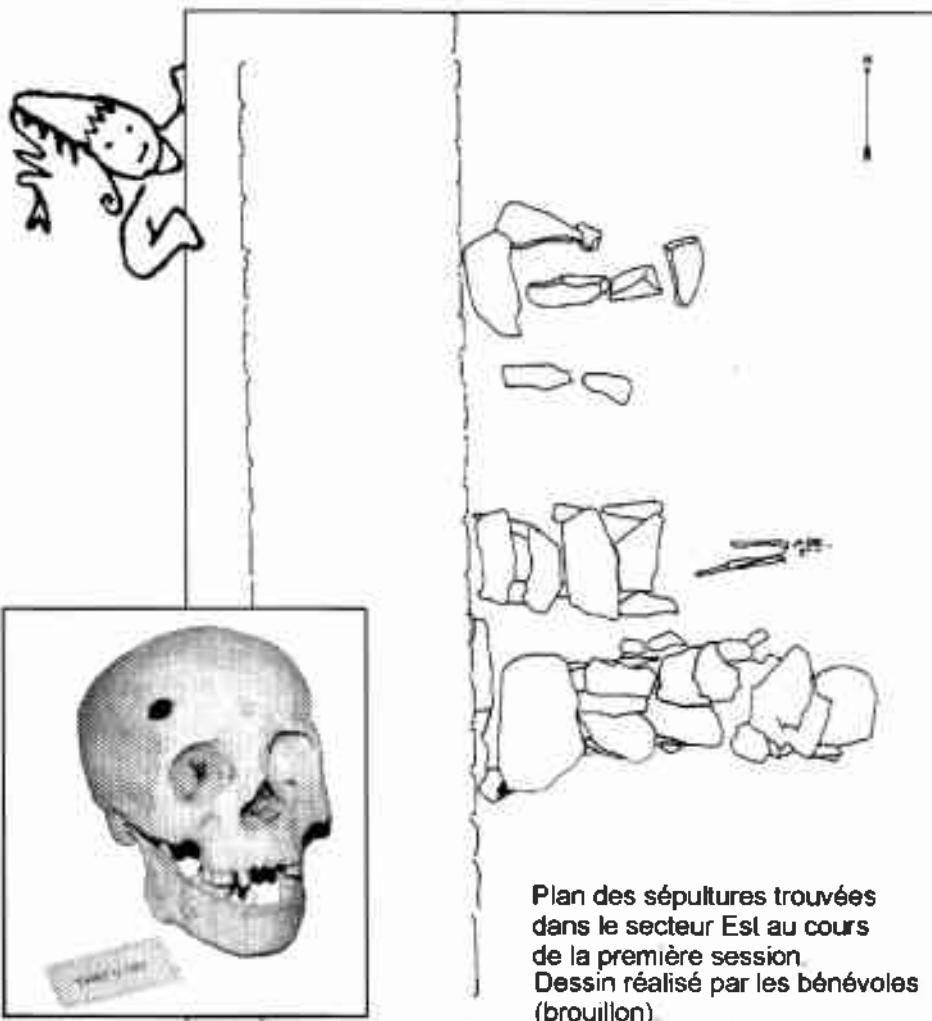
1977 / 001



Juliette GIRAUD - Août 97



Hugues FOLLICHER



Plan des sépultures trouvées dans le secteur Est au cours de la première session. Dessin réalisé par les bénévoles (brouillon)

INFOS...



**Assemblée
Générale**

L'Assemblée Générale annuelle de l'association
aura lieu le samedi 21 février 1998 à 16h30.
à la salle polyvalente du Thor.

Venez nombreux!

Si vous ne pouvez pas être présent(s), veuillez s'il-vous-plaît nous faire parvenir le bon pour pouvoir ci-joint. Faire précéder la signature de la mention BON POUR POUVOIR.



Chantier 98

Les dates du chantier d'été prochain ont été fixées:

- 1^o session du 2 au 14 août: maçonnerie (encadrement à définir)
- 2^o session du 16 au 29 août: maçonnerie et déblaiements (encadrement: Georges Mollard et Christian Markiewicz)

Depuis quelques mois, le château de Thouzon a son site INTERNET pour faire connaître notre action et surtout pour recruter des bénévoles au niveau international.

L'adresse du site:

<http://members.aol.com/alperon/thouzon>



**Thouzon
sur internet**

Un peu d'histoire

Y avait-il
un village
sur la colline
de Thouzon ?

EXTRAITS DU MEMOIRE DE MAITRISE DE JEANNE RECH



l'acte de 1171 nous apprend que les droits d'albergue s'élèvent pour le "castrum" de Caumont à 150 sols, pour le "castrum" du Thor à 200 sols, pour le monastère ou la villa et le mont Thouzon à 40 sols.

"... Similiter excipimus et retinemus nobis albergo scilicet in ipso castro Cavimontis pro albergo C L sol, in ipso castro de Thor CC sol et in monasterio sive villa et monte Todonis XL solid, similiter excipimus et retinemus nobis in omnibus supra scriptis ad commitionem nostram expeditiones sive cavalcadas .."

A Embrun, une enquête menée en 1177 reconnaissait que l'albergue était de six deniers par feu, à Arluc en 1166 elle était de 12 deniers par feu ^{(1) (2)}. En tenant compte de ces données, il est possible d'estimer qu'il existe à Thouzon et au Thor en 1171 deux communautés d'habitants qui comprennent respectivement entre quarante ou quatre-vingts feux et entre cent-cinquante ou trois cents feux. Ces chiffres paraissent considérables si on les compare aux listes de feux données par Edouard Baratier pour 1315-1316 en Provence ⁽³⁾ où sont qualifiées de "villes" les agglomérations de plus de cinquante feux, ou à la population de Rougiers qui est évaluée à la même époque à trente-quatre feux ⁽⁴⁾. Ces observations confirment que l'organisation de l'habitat à Thouzon est bien antérieure à la période de fortification. L'élément générateur de l'agglomération peut être associé à la présence du prieuré, et sa restructuration à l'initiative du marquis de Provence.

Celui-ci ne perçut pas longtemps ces redevances. En 1202, à la mort de Giraud-Amic I, un échange eut lieu entre ses fils Giraud-Amic II et Pierre-Amic d'une part et Raimond VI d'autre part ; ce dernier contre les droits d'albergue sur le Thor et Thouzon recevait de la part des deux frères des propriétés situées en Languedoc, dont ils avaient hérité de leur mère ⁽⁵⁾.

(1) J-P. POLY oP. cit. p. 345.

(2) En 1226, Raymond-Bérenger IV donne au monastère de Valbonne la moitié de l'albergue qu'il percevait à Sartoux. Le montant de celle-ci est de 50 sous coronats par an. Henri MORIS - Cartulaire de l'abbaye de Lerins, Paris, 1905, p. 113.

(3) G. DEMIANS D'ARCHIMBAUD - M. FIXOT - L'organisation de la Campagne en Provence occidentale, indices archéologiques et démographiques (XIème siècle - XVème siècle) - Provence Historique 1977 - fascicule 107, p. 16.

(4) Ibid. - p. 21.

(5) Archives municipales du Thor - copie 1775, AA 16.

NB : Dans son *Histoire du Comtat Venaissin*, Henri Dubled indique que le mot *villa* rencontré dans les textes médiévaux signifie village.

Des livres
à lire...

➤ Extrait du livre de Charles ROURE: *Petite histoire de Châteauneuf-de-Gadagne*

Parce que nous voyons apparaître le nom du grand poète: *Pétrarque*, dans un différend, nous raconterons que Giraud VI Amic avait voulu faire pendre un jeune homme du Thor, par jalousie, en l'accusant d'avoir fait violence à une jeune fille. Or, cette jeune fille avait repoussé les avances du baron, et lui avait préféré ce jeune homme. Pétrarque, alors en villégiature à Vaucluse, touché de compassion pour ce jeune homme, écrivit le 26 avril 1347, pour que son concitoyen italien, le cardinal Colonna, vice-légat du pape, en Avignon, empêche cette exécution, et fasse mettre le prétendu coupable en liberté.

➤ Cette histoire vraie a inspiré un roman à Raoul Lucien BOYER de Châteauneuf-de-Gadagne (en version française et en version provençale): *Du côté du Ponant*.

➤ Autre livre publié très récemment: *le Feu de la Saint-Jean*, premier roman de Pierre FARAUD.